L'ECHO DE MANITOBA

JEUDI, 3 MAI 1900.

M. D'HELLENCOURT,
Rédacteur et directeur.

Boite 1309, WINNIPEG, MAN.

## Une declaration importante

" Nous demandons et M. Bernier demande avec nous, dit le MANITOBA, non un changement de direction, mais un changement de loi."

Mais alors, si nous comprenons bien, ce que veulent ces Messieurs du MANITOBA, rien n'est plus simple.

Puisque ce n'est point un changement de direction, c'est donc que la coterie Bernier-LaRivière, se range à la politique de conciliation, préconisée par le Souverain Pontife, et fidèlement suivie depuis lors.

Mieux vaut tard, que jamais, et nous sommes ravis, Messieurs, de vous voir revenir à de tels sentiments.

Il reste donc à obtenir un changement de loi.

La chose ne souffrira aucune difficulté, puisque cette loi nouvelle depend uniquement de la législature manitobaine.

MM. Bernier-LaRivière, nous ont maintes fois repété qu'ils se portaient garants de la bonne volonté de M. H. J. Macdonald, à l'égard de la minorité.

Il ne sera donc pas difficile pour eux d'obtenir du gouvernement manitobain une nouvelle loi qui donne pleine et entière justice "aux cœus épris de la sublimité du droit et de la justice."

Que MM Bernier et LaRivière se mettent donc résolument à l'œuvre, ils peuvent compter sur notre concours le plus dévoué pour cela.

Etant données les assurances, qu'ils ont reçues probablement de M. H. J. Macdonald, leur tâche sera des plus aisées.

Avec un homme si bien disposé, il leur suffit de demander pour obtenir.

Comme on le voit, le MANITOBA se range à notre avis; "pas de changement de direction, mais un changement de loi," c'est exactement ce que nous n'avons cessé de prêcher; c'est la politique des concessions partielles et progressives, en un mot c'est cette même politique, que le doux MANITOBA a tant décrié depuis trois ans.

Allons MM. Bernier-LaRivière, a l'œuvre donc, et si vous reussisez à obtenir de votre ami, M. H. J. Macdonald, une loi telle que vous la desirez et que nous la desirons, la loi de la "sublimité," nous nous enrolerons immediatement sous votre bannière.

## Leur but avoue

De l'aveu même du MANITOBA le but que poursuit la coterie Bernier - LaRivière, c'est: "la destruction du règlement de 1897".

Il était bon de le savoir, et bien que nous nous en doutions depuis longtemps, nous sommes heureux de cette déclaration qui ne laisse désormais aucune ambiguité sur les intentions de ces messieurs.

Reste à savoir, si la majorité de la minorité catholique est disposée à en passer par les volontés de M. Bernier.

C'est fort douteux, ou plutôt, le contraire est certain.

Il faut comme les écrivains du MANITOBA ignorer complètement les sentiments de notre population catholique pour oser émettre semblable prétention.

Ce ne sont certes pas les phillipiques enflammées du doux MANITOBA qui pourront jamais décider la minorité à abandonner de gaieté de cœur, un règlement qui lui permet de donner à ses enfants l'éducation.

M. Bernier peut en faire son deuil. Il crie dans le désert.

## Ou ils en sont arrives!

"A l'adresse des capitulards" tel est le titre de l'article par lequel le MANITOBA prétend repondre à la critique que l'ECHO a faite dernièrement de l'attitude prise par la coterie Bernier-LaRivière, au sujet des écoles de Winnipeg.

Les capitulards, ce sont d'après ces messieurs du coin du pont, "Laurier, Greenway et tous leurs complices, l'ECHO, tous les suppots de la politique batarde qui a abouti aux déceptions dont sont navrés les cœurs épris de la sublimité du droit et de la justice."

Il n'y a qu'un défaut à cette SUBLIME phillipique, un léger défaut, c'est que cette politique batarde est précisement celle recommandée aux catholiques par le Souverain Pontife lui-même de sorte que notre Saint Père le Pape se trouve lui-même englobé par le MANITOBA dans la catégorie des CAPITULARDS!

Il va bien, le MANITOBA; à ce train là nous pouvons nous attendre a voir apparaitre dans ses colonnes une bulle d'excommunication à l'adresse du Souverain Pontife.

Ils en sont capables, savez-vous bien!

C'est égal, convenez au moins que ce n'est pas banal!

Pauvres gens, voilà où les conduit "la sublimité du droit et de la justice."

Ils se grisent de grands mots au point d'en perdre le peu de raison qui leur restait.

## "A propos du tricolore"

La NORTHWEST REVIEW n'a vraiment pas la plume heureuse dans ses appréciations sur les choses de France.

Il est vrai que le drapeau tricolore ne fut adopté que 23 ans après la cession du Canada à l'Angleterre, mais ce n'est point une raison pour trouver ridicule les paroles de M. Tarte; déclarant que "le drapeau tricolore est l'unique et sainte relique qui lie nos cœurs à la France.

Le drapeau est la personnification d'un pays, le drapeau tricolore représente aujourd'hui la France, la France d'autrefois comme celle d'aujourd'hui.

Le passé et le présent d'une nation ne forment qu'un bloc, un seul tout et ce tout, le drapeau tricolore le représente actuellement.

Il nous sera permis de trouver très regrettables les appréciations de la NORTHWEST REVIEW sur le drapeau tricolore "lié, dit-elle, aux tendances dangereuses qui menacent l'avenir du Canada-Français.

"Toutes les meilleures traditions du Canada-Français ajoute la Revue, sont liées au drap blanc de France d'avant la révolution."

## Une bonne mesure

Le gouvernement d'Ottawa vient d'envoyer à Winnipeg M. D. J. O'Donoghue, pour fixer en qualité d'arbitre officiel le salaire des ouvriers qui travailleront aux travaux des rapides de St Andrew.

Voila une mesure pratique qui témoigne de la sollicitude du gouvernement libéral à l'égard de la classe ouvrière.

## Que de bienveillance!

La guillotine conservatrice de M. H J. Macdonald continue à fonctionner.

La dernière victime est M. A. Prendergast, à qui l'on vient d'enlever le poste d'assistant bibliothécaire qu'il occupait depuis de longues années à la satisfaction de tout le monde.

Le gouvernement Greenway que nos bons bleus, ne cessent de dénoncer pour son fanatisme, s'était montré plus clément envers les canadiens français qu'il trouva en office lors de son avènement au pouvoir.

Il les conserva, bien que plusieurs d'entre eux fussent connus pour leurs attaches conservatrices.

L'autre jour c'était M. Manseau, un autre canadien-français, qui était remercié par le gouvernement de M H J. Macdonald.

Et le MANITOBA nous vantait les bonnes dispositions de M. Macdonald envers les canadiens-français!

Juge un peu mon bon, de ce que ce serait s'il avait de mauvaises dispositions à notre égard!

## Des fanatiques

Ils vont bien à Toronto!

L'autre semaine, des soldats du "Royal Canadian Dragoons" en quête d'amusements délicats, on brulé Sir Wilfrid Laurier en effigie dans la cour de leur quartier

Pour que la fête fut complète ils l'avaient habillé en "habitant" canadien français.

Voila le fruit de la campagne du STAR et autres organes tories, de ceux qui désignent les canadiens français par le terme "des mocassins."

Que voila donc de braves patriotes, et de doux citoyens!

## Pour Lisgar

Ce soir même a eu lieu à Morden une grande reunion des délégués des diverses associations liberales du comté de Lisgar.

Il n'est pas invraisemblable de supposer que l'une des questions les plus importantes qui seront traitées à cette assemblée, sera le choix d'un candidat pour les prochaines, élection fédérales.

Nous ignorons quel sera le choix de la convention.

Nous ignorons même les noms des candidats en présence, mais nous croyons traduire fidèlement le sentiment général de la population française de Lisgar, en disant que le moins acceptable de tous serait certainement, le depute actuel, M. Richardson.

Et certes le vote français dans Lisgar n'est pas une quantité négligeable puisqu'il se monte 5 ou 600 voix.

La conduite plus qu'equivoque suivie par M. Richardson depuis deux année lui a complètement aliéné les sympathies de la totalite des liberaux français.

Dans un pays comme le nôtre, où la population se compose d'elements divers, le premier devoir d'un homme politique est de travailler à assurer la bonne entente, la parfaite harmonie entre les differentes races, et pour y arriver, le première condition est de respecter les sentiments fort louables de chacun.

Or, c'est un fait bien avéré, que l'organe de M. Richardron, la TRIBUNE n'a jamais laissé passer une occasion de flatter le jingoisme aux dépens de la France

C'est là une œuvre malsaine, et dont à juste titre ont été blesses les colons d'origine françsise fort nombreux en cette partie de la Province.

Mais ce n'est pas le seul motif de mécontentement.

L'attitude de M. Richardson, et celle de son organe, qui ne font qu'une, rend plus que suspect aux yeux de tout électeur independant et honnête, le député de Lisgar.

Certes, nous n'avons aucune objection, à ce que M. Richardson entretienne telle ou telle idée sur la politique du gouvernement qu'il a été chargé par ses électeurs d'appuyer.

Libre à lui de l'approuver ou de la désapprouver; mais nous trouvons étrange qu'il se pare d'une étiquette, alors qu'il travaille ouvertement et au vu de tous avec les adversaires de son parti.

Que le député de Lisgar, mécontent du gouvernement liberal, s'en sépare, ou même qu'il se contente de ne pas l'appuyer, c'est son droit absolu; mais, que se disant liberal, il travaille avec le parti conservateur, pour discréditer, le parti liberal, c'est là une conduite que nous ne saurions approuver.

On respecte un adversaire qui vous combat ouvertement et de toutes ses forces, mais l'on ne peut avoir confiance, ni estimer un compagnons d'arme qui profite de son intimité pour vous poignarder plus à son aise.

C'est là toute la question; Monsieur Richardson a perdu la confiance de ses électeurs.

Nous n'avons point à rechercher les raisons de l'attitude prise par le député de Lisgar, ces raisons nous importent peu, mais son attitude ne permet pas de concevoir le moindre doute sur la fausseté de sa position.

L'independance est une belle chose en soi et fort estimable, mais encore, faut-il que cette indépendance soit sincère, et ne soit point uniquement un masque commode pour dissimuler un combat deloyal.

## La Politique

L'opposition a Ottawa s'amuse de ce temps-ci à faire de l'obstruction. Ces braves gens se mettent 10 ou 15 pour parler à tour de rôle et répéter des heures durant les memes arguments, ou simplement les mêmes divagations. Ils s'en vont ensuite crier que la Chambre ne fait aucune besogne, et que c'est la faute au gouvernement.

La malice est cousue de fil blanc.

En attendant c'est le pays qui en souffre.

On parle beaucoup en ce moment du coup de massue assené par S. Charles Tupper lors de sa visite à Montréal à M. Bergeron.

Tous les conservateurs présents ont interpétré la partie du discours du vieux baronnet ayant trait aux chefs futurs comme un engagement à l'effet que M. Taillon et M. Angers auront des portefeuilles quand les torys reprendrons le pouvoir,--ce qui, entre paranthèse, n'arrivera pas de sitôt. Sir A. P. Caron devant être le troisième collegue français, il ne reste plus de portefeuille pour M. Casgrain et M. Bergeron. pas même pour M. Cressé, qui a autant de chances qu'eux.

Il parait que M. Bergeron a maintenant le remords de bien des bassesses accomplies dans l'espoir qu'il serait ministre quand les torys sortiraient de l'opposition.

Au Manitoba, rien de bien saillant, si ce n'est le depart de M. H. J. Macdonald pour Montréal, et celui de M. Davidson pour St. Paul.

Durant les élections, les journaux conservateurs ne cessaient de reprocher aux ministres liberaux, leurs voyages a l'est; aujourd'hui nos bons bleus sont tout le temps par mont et par vaux. Seulement il y a cette différence que le gouvernement n'ayant plus que trois ministres, au lieu de cinq, il ne reste plus personne pour veiller l'expedition des affaires.

A Regina, l'intéret se partage entre la commission chargée d'enquérir au sujet des accusations portées le "Regina Standard" contre l'administration financière du gouvernement Haultain, et l'effort auquel se livrent certains politiciens pour introduire la démarcation de partis dans la politique provinciale.

## De Deux Millions a Six Millions.

L'opposition et ses organes reprochent souvent au gouvernement Laurier d'avoir augmenté la dette publique.

Il est vrai que pour continuer et terminer l'ouvrage du creusement de nos canaux et pour permettre l'exploitation profitable des ressources du pays, le ministère Laurier a dû faire des dépenses considérables et augmenter la dette. Mais sous ce rapport comme sur toutes les autres questions, l'administration actuelle peut subir la comparaison avec avantage.

Le 1er juillet 1878, le dette publique s'élevait à $140,362,-069,91. En 1896, après dix-huit ans de régime tory, elle s'élevait à $258,497,500, ce qui fait un accroissement de $118,133,362.82 en dix-huit années, ou une augmentation moyenne par année de $6,663,075.71.

Au 1er juillet 1896, la dette publique était de $266,273,466.60; ce qui fait une augmentation en trois années de $7,776,013.83 ou une augmentation moyenne par année de $2,592,004.61.

De deux millions à six millions, il y a une différence si grande que le peuple ne pourra pas ne pas la remarquer.—La Patrie.